

# Dossier EHPAD (suite) 03/08

Nous poursuivons notre information concernant le dossier de l'EHPAD avec Maria Parodi adjointe au maire en charge des Affaires Sociales et Madeleine Le Gallou conseillère municipale déléguée au CCAS.



réponses et nous avons porté notre présélection sur 3 candidats que nous avons reçus. Au cours de cette première rencontre, nous leur avons demandé des compléments d'information d'ordre financier afin de nous permettre de juger de la faisabilité de leur projet respectif. Une nouvelle entrevue avec les services du Conseil général est prévue pour faire le point. A réception des renseignements financiers, nous serons sans doute en mesure d'arrêter notre choix sur le constructeur et l'exploitant de l'EHPAD. Un choix que nous souhaiterions faire début avril afin de pouvoir présenter le projet de convention lors du conseil municipal du 10 mai prochain.

**Madeleine LE GALLOU** : De manière concomitante à toutes ces rencontres, nous continuons, accompagnées de Catherine Zissler - la responsable du service - à visiter différents établissements.

**Maria PARODI** : Nous essayons aussi de créer des liens avec tous les partenaires qui auront à œuvrer au sein de l'EHPAD.

**Journal de Rungis** : Vous venez de prendre connaissance de l'interview réalisée avec Christian Fournier, le vice-président du Conseil général du Val-de-Marne, en charge des personnes âgées. Comment réagissez vous à ses propos ?

**Madeleine LE GALLOU** : En totale synergie ! Cela nous paraît très important de maintenir le plus longtemps possible le maintien à domicile et permettre, à tous les services, sur un même territoire, de travailler ensemble.

**Maria PARODI** : J'ajoute que si nos services travaillent au montage du dossier de l'EHPAD, il faut savoir qu'ils travaillent également et de manière complémentaire sur la question du maintien à domicile. C'est toute la réflexion qui est actuellement en cours sur les services à la personne. ■



**Journal de Rungis** : Depuis le mois dernier, les choses ont elles avancé ?

**Maria PARODI** : Comme vous le savez, nous avons lancé différentes mises en concurrence. En l'état, nous avons reçu 10